



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°522 du 17 au 23 avril 2025

PARTIS POLITIQUES
UN AVENIR EN QUESTION

CAN U17
LES AIGLONNETS EN FINALE



MALI - ALGÉRIE

LE DRONE DE LA DISCORDE

La destruction d'un drone malien près de la frontière algérienne ravive une crise diplomatique latente. Le retrait du CEMOC et la fermeture de l'espace aérien marquent une rupture désormais actée.

GRATUIT

Ne peut être vendu



Profitez d'une **connexion illimitée à domicile.**



20 28 00 00
www.afribone.com



ÉDITO

L'école malienne à l'épreuve de l'abandon

Le système éducatif malien s'enfoncé lentement dans une crise profonde. Plus de 1700 écoles ont fermé leurs portes à travers le pays, laissant plus de 500 000 enfants hors du système scolaire. Ce chiffre, aussi glaçant qu'alarmant, traduit une réalité que personne ne peut ignorer. Derrière ces établissements à l'abandon, ce sont des générations entières qui voient leur avenir compromis.

Les enseignants, de leur côté, multiplient les grèves. Les causes varient selon les ordres d'enseignement, mais le fond reste le même. Retards de paiements, absence de dialogue social, conditions de travail précaires, sentiment d'abandon. Pire, certains refusent désormais d'aller enseigner dans les zones à risque, souvent par peur, mais aussi par résignation. Le fossé se creuse entre les discours officiels et les réalités du terrain.

En janvier 2024, les États généraux de l'Éducation avaient pourtant fait naître l'espoir d'une refondation ambitieuse. Un an plus tard, les grandes lignes du rapport final peinent à se traduire dans les actes. Les réformes annoncées s'enlisent, pendant que les écoles se vident ou ferment. La perte de confiance est palpable, non seulement chez les enseignants, mais aussi dans les familles.

Pourtant, l'école est le socle de toute Nation qui veut construire son avenir. Ignorer sa détresse revient à poser les bases d'un effondrement silencieux. Le Mali ne peut pas se permettre de former des enfants sans enseignants, ni d'abandonner des zones entières à l'analphabétisme. Il est encore temps d'agir, à condition de se mettre au travail maintenant.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

835 milliards

de francs CFA. C'est le montant versé par les compagnies minières au Trésor public malien en 2024.

ILS ONT DIT...

• « Nous avons remarqué, dans le processus d'adoption de la nouvelle loi portant Charte des partis politiques, des doutes et des inquiétudes sur la volonté des dirigeants de préserver les acquis précieux et démocratiques que sont la démocratie et la liberté ». **Abdrahamane Diarra, membre de l'URD**, le 15 avril 2025.

• « La rumeur enfle sur une supposée volonté des autorités de dissoudre les partis politiques. Je ne suis pas militant d'un parti, mais je ne crois pas qu'il soit judicieux de dissoudre les partis, ni même d'en limiter le nombre ». **Maître Cheick Oumar Konaré, avocat**, le 15 avril 2025.

Donnez votre avis sur www.journaldu Mali.com

RENDEZ-VOUS

15 - 21 avril 2025 :

FESMAMAS - Markala

19 avril 2025 :

Avant-première du film « I Janto » de Soussaba Cissé - Ciné Magic Babemba - Bamako

25 - 27 avril 2025 :

Festival Mali Mangoro Sugu - Palais de la Culture Amadou Hampâté Bah - Bamako.

25 - 27 avril 2025 :

Festival du Mali English Club - Mémorial Modibo Keita

UN JOUR, UNE DATE

Le 17 avril 2012 : Cheick Modibo Diarra est nommé Premier ministre de pleins pouvoirs.



Ismaël Coulibaly, le taekwondoïste malien a décroché le 15 avril 2025 une médaille d'or à l'Open de Tallinn en Estonie. Il avait auparavant décroché une médaille de bronze au championnat d'Europe des clubs.



Séoul a demandé l'extradition, le 16 avril, d'**Ogonnaya Kevin Jeff**, baron nigérian du trafic international de stupéfiants, arrêté à Lagos.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



L'équipe U17 du Mali s'est qualifiée, le 15 avril 2025, pour la finale de la coupe d'Afrique de sa catégorie en battant le Burkina Faso 2-0.

MALI-ALGÉRIE : LE DRONE DE LA DISCORDE

La destruction d'un drone malien à la frontière algérienne, dans la nuit du 31 mars au 1er avril 2025, a ravivé une tension déjà vive entre les deux voisins. Rappel des ambassadeurs, retrait du CEMOC, fermeture de l'espace aérien, jamais l'escalade n'avait atteint un tel niveau de dégradation. Bamako accuse Alger d'actes hostiles, sur fond de divorce politique entamé depuis 2022.

MASSIRÉ DIOP

L'affaire du drone malien de type Akinci, abattu près de Tinzaouatène, a provoqué une onde de choc diplomatique entre le Mali et l'Algérie. L'appareil, selon Bamako, n'avait pas franchi la frontière alors que, pour Alger, il s'agissait d'une violation caractérisée de son espace aérien. Cet épisode a déclenché une cascade de décisions. En effet, le Mali a fermé son espace aérien en réponse à une décision similaire de l'Algérie, s'est retiré du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) basé à Tamanrasset et a saisi le Conseil de sécurité des Nations unies. La réaction des pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES) a été partagée. Si les ambassadeurs du Niger et du Burkina Faso ont été rappelés, ces pays n'ont pas suivi le Mali dans la fermeture de leur espace aérien. De plus, le Niger, en particulier, est resté dans le CEMOC, soulignant des divergences stratégiques au sein de l'alliance sahélienne. Au-delà de l'incident, c'est l'accumulation de tensions depuis 2022 qui a mené à cette situation. En janvier 2024, Bamako a officiellement dénoncé l'Accord d'Alger signé en 2015, reprochant à l'Algérie d'héberger des figures jugées hostiles à la Transition, comme l'Imam Mahmoud Dicko ou certains responsables de l'ex-CMA, aujourd'hui regroupés sous la bannière du FLA. Des accusations de complaisance avec des groupes armés sévissant au Mali circulent, alimentant une méfiance persistante. Les joutes diplomatiques ont franchi un seuil inédit

lorsqu'elles se sont invitées à la tribune du Conseil de sécurité. Le Mali y a évoqué des actes de déstabilisation, tandis qu'Alger a dénoncé des « dérives » et mis en garde contre l'escalade. En parallèle, les autorités maliennes ont renforcé leurs liens avec Moscou et Ankara, tout en affichant un rapprochement politique avec Rabat, notamment autour de l'Initiative royale pour l'accès à l'océan Atlantique.

Coopération bilatérale forte désormais suspendue Longtemps considérée comme un pilier de la stabilité régionale, la coopération entre le Mali et l'Algérie s'articulait autour de plusieurs axes tels que la sécurité, l'éducation, l'économie, la diplomatie... Cette architecture s'est progressivement effondrée.

La crise du drone restera, dans les annales diplomatiques, comme le symbole d'une rupture politique majeure entre le Mali et l'Algérie, bien au-delà d'un simple incident militaire

Sur le plan sécuritaire, l'Algérie jouait depuis les années 1990 un rôle de médiateur entre Bamako et les groupes armés du Nord. Elle a parrainé successivement les accords de Tamanrasset (1991), le Pacte national (1992), l'accord de 2006, puis celui de 2015. Ce dernier, soutenu par l'ONU, a longtemps été le socle de la paix fragile dans le Septentrion malien. Sa dénonciation par le Mali en 2024 a marqué un tournant stratégique. La Commission mixte Mali - Algérie, autrefois moteur du dialogue bilatéral, est aujourd'hui inactive. Les réu-



Des manifestants à Kati le 12 avril 2025 pour dénoncer "l'agression algérienne".

nions conjointes sur la sécurisation des 1 329 km de frontière commune sont suspendues. Le corridor transsaharien qui facilitait jadis les échanges militaires et humanitaires – notamment l'acheminement des équipements russes depuis 2021 – est désormais fermé. Les échanges commerciaux, eux aussi, sont en chute libre.

sont répartis entre Alger, Tizi Ouzou, Oran, Béjaïa, Batna, Blida, Biskra et Mostaganem, avec des filières prioritaires comme les sciences de l'ingénieur, la médecine, l'économie, l'agronomie et le droit. Aucun incident diplomatique n'est venu perturber cette coopération universitaire, qui reste l'un des derniers canaux de

contact entre les deux pays. Sur le plan militaire, des officiers maliens poursuivent toujours des formations dans les académies algériennes, notamment à Cherchell. Le nombre de stagiaires varie de 10 à 20 par an, selon des estimations diplomatiques. Là aussi, aucune décision officielle n'a mis fin à ces programmes, bien qu'ils soient devenus plus discrets. Enfin, la présence humaine reste importante. Des milliers de Maliens vivent en Algérie, en particulier dans les zones sahariennes comme Tamanrasset. Si certaines tensions migratoires ont été signalées,

REPÈRES

Drone malien abattu à Tinzaouatène : **31 mars 2025**

Bamako dénonce l'Accord d'Alger : **Janvier 2024**

Frontière Mali-Algérie : **1 329 km**

aucun refoulement massif n'a été confirmé récemment. Les relations humaines et commerciales entre populations locales, notamment à travers la transhumance et les marchés transfrontaliers, restent actives à petite échelle, bien que fragilisées.

La crise énergétique s'intensifie Depuis l'escalade des tensions, plusieurs régions du nord du Mali, notamment Kidal, Gao et Ménaka, font face à une aggravation de la crise logistique et énergétique. L'un des signes les plus frappants de cette dégradation est l'augmentation spectaculaire des prix des produits de première nécessité, en particulier du carburant.

Selon plusieurs sources locales, le litre d'essence est désormais vendu 2 000 francs CFA contre environ 1 000 francs quelques semaines plus tôt. Cette hausse est attribuée à la raréfaction de l'approvisionnement depuis la fermeture du corridor transsaharien. Les camions en provenance d'Algérie, souvent porteurs de produits essentiels, sont désormais bloqués et les circuits d'approvisionnement informels sont asphyxiés. La situation a des effets en cascade comme la raréfaction des transports, la hausse des prix des denrées alimentaires, l'effondrement de l'activité commerciale dans les marchés hebdomadaires, l'exode temporaire de certaines populations vers des zones plus accessibles. Des ONGs évoquent un risque de crise humanitaire silencieuse si la situation persiste.

Réalignment géopolitique et déséquilibres internes Le durcissement de la posture diplomatique malienne traduit un repositionnement stratégique assumé. Le pays a tourné le dos à la CEDEAO, au G5 Sahel, à Barkhane et

à la Minusma pour privilégier des partenaires comme la Russie, la Turquie ou le Maroc. Ce virage, qualifié de souverainiste par les autorités, est perçu par certains comme une forme d'isolement diplomatique risqué, surtout dans un contexte régional instable. L'Algérie, quant à elle, maintient une diplomatie prudente, multilatérale et conserve un rôle majeur dans les enceintes comme l'Union africaine ou l'ONU. Son retrait des affaires maliennes, volontaire ou contraint, pourrait désorganiser les processus de paix dans le nord du Mali et rendre les acteurs armés non étatiques plus libres de leurs mouvements. Certains analystes sont convaincus que la rupture actuelle pourrait n'être que temporaire. Des canaux indirects – notamment via l'Union africaine ou certains pays intermédiaires comme la Russie ou la Chine – pourraient servir de ponts pour une reprise du dialogue. Le maintien de certaines coopérations techniques (bourses, formations, diaspora) est souvent perçu comme une soupape de sécurité permettant d'éviter une rupture totale. Les relations entre le Mali et l'Algérie sont au plus bas, le dialogue est gelé, la confiance brisée et les mécanismes de coopération suspendus. Pourtant, les deux pays restent liés par la géographie, l'histoire, les communautés et des défis communs tels que le terrorisme, les migrations, la circulation des armes et l'économie frontalière.

La fracture actuelle reflète autant une crise bilatérale qu'un changement profond dans les équilibres géopolitiques du Sahel. Pour que la dynamique bilatérale reparte, il faudra un signal fort, une volonté réelle d'apaisement et probablement l'implication de médiateurs extérieurs. En attendant, la crise du drone restera comme le symbole d'un divorce malien-algérien plus large qu'un simple incident militaire. ■

3 QUESTIONS À



BABA DAKONO

Chercheur-Analyste

1 Le drone abattu marque-t-il une simple tension ou une rupture durable entre le Mali et l'Algérie ?

Cet incident reflète un malaise plus profond. Les relations entre les deux pays étaient déjà tendues. Bamako reproche à Alger ses liens avec les groupes « séparatistes » et l'accueil du Président Tebboune à une délégation dirigée par l'Imam Mahmoud Dicko en décembre 2023. La dénonciation de l'Accord de paix en 2024 a aussi été vécue comme un revers diplomatique pour l'Algérie, cheffe de file de la médiation. L'incident du drone accentue une escalade des tensions qui aurait pu être évitée.

2 Le retrait de l'Algérie peut-il compromettre la stabilité au Nord du Mali ?

L'Algérie a joué un rôle central dans le règlement des conflits au Nord du Mali, avec lequel elle partage 1 400 km de frontière et des communautés transfrontalières. Mais Alger a aussi soutenu certains groupes « séparatistes » tout en se posant comme médiateur. Cette double posture a parfois limité sa capacité à garantir une paix durable. L'Algérie peut donc autant peser pour la stabilité que pour l'instabilité dans la région.

3 Le Mali s'isole-t-il ou redéfinit-il ses alliances ?

La diplomatie malienne a changé. Jadis conciliatrice et non alignée, elle est aujourd'hui plus partisane. De Modibo Keita à Alioune Blondin Beye, les exemples ainsi que les succès de cette posture sont nombreux. Ce réalignment stratégique, assumé, redéfinit ses partenariats avec des conséquences sur ses relations internationales.

MALI – ALGÉRIE : UNE COOPÉRATION EN RUPTURE (2023–2025)

Entre l'affaire du drone abattu, les tensions diplomatiques et la suspension de plusieurs accords, les relations entre le Mali et l'Algérie se sont profondément dégradées. Voici les données clés pour comprendre l'évolution de cette coopération stratégique.

1 Incident déclencheur

1

Date : Nuit du 31 mars au 1er avril 2025

- Événement : Drone malien abattu par l'armée algérienne à la frontière (Tinzaouatène)

Conséquences immédiates :

- Rappel des ambassadeurs (Mali, Burkina, Niger)
- Fermeture de l'espace aérien par le Mali
- Retrait du Mali du CEMOC
- Saisine du Conseil de sécurité de l'ONU

4 Coopération éducative

4

Bourses algériennes pour les étudiants maliens :

- 2022–2023 : 200 bourses
- 2023–2024 : 825 bourses (+312 %)
- Universités d'accueil : Alger, Oran, Tizi Ouzou, Béjaïa, Batna, Biskra, Mostaganem, Blida
- Filières principales : Médecine, ingénierie, agronomie, droit, économie

2 Coopération sécuritaire

2

- Frontière commune : 1 329 km
- CEMOC : Créé en 2010, basé à Tamanrasset
- État actuel : Suspension de la participation du Mali en avril 2025

Historique des Accords parrainés par l'Algérie :

- Tamanrasset (1991)
- Pacte national (1992)
- Accord d'Alger I (2006)
- Accord d'Alger II (2015) – dénoncé par Bamako en janvier 2024

5 Coopération militaire

5

- Stagiaires maliens formés chaque année : Entre 10 et 20 (non officiel)
- Écoles concernées : Académie interarmes de Cherchell, écoles de transmissions, perfectionnement

3 Échanges commerciaux

3

Volume des échanges :

- 2016 : 67 millions USD
- 2024 : 22 millions USD
- 2025 (prévisions) : ← 10 millions USD
- État actuel : Pratiquement à l'arrêt

6 Présence humaine

6

- Communauté malienne en Algérie : Plusieurs milliers, surtout à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar
- Secteurs d'activité : Commerce, transport, agriculture, services



Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali



PARTIS POLITIQUES : UN AVENIR REMIS EN CAUSE ?

Le spectre d'une dissolution plane de plus en plus sur l'ensemble des partis politiques au Mali. Alors que les Forces vives de la Nation sont appelées à se prononcer au niveau national fin avril sur la relecture de la Charte des partis, la plupart des formations politiques se retirent du processus.

MOHAMED KENOVI

La fin du processus de relecture de la loi N°05-047 portant Charte des partis politiques divise. Le gouvernement a annoncé, lors du Conseil des ministres du 9 avril dernier, la consultation des Forces vives de la Nation et des Maliens établis à l'extérieur pour la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation (ANR), dans le cadre de la relecture de la Charte des partis politiques. Si pour les autorités de la Transition il s'agira de discuter des propositions des partis politiques et des organisations de la société civile en vue de la formulation de recommandations précises permettant d'appréhender les modalités de mise en œuvre des recommandations des ANR, les partis politiques ne l'entendent pas de cette oreille. Selon ces derniers, il est « difficilement compréhensible » de vouloir soumettre à de nouvelles concertations régionales des « résolutions déjà



Plusieurs partis politiques boycottent les consultations des Forces vives.

l'ADEMA-PASJ, l'URD, le CNID-Faso Yirawatou, le parti Yelema ou encore la CODEM, entre autres, ont annoncé leur décision unanime de ne pas prendre part aux consultations des Forces vives. En lieu et place de ces consultations, ils ont demandé au Premier ministre, lors d'une

politiques y participaient, les décisions finales sont déjà peut-être plus ou moins préparées », affirme M. Diarra.

Vers une dissolution ? Certains bruits de couloirs qui proviennent de quelques Forces vives réputées proches des autorités gouvernementales tendent de plus en plus vers des recommandations finales des consultations allant dans le sens d'une dissolution des partis politiques ou d'une nouvelle suspension de leurs activités. Dans la répartition des quotas des participants dans les régions et dans le District de Bamako, la Direction régionale des Collectivités, les élus et les chefs de quartiers ou de villages sont les mieux représentés, avec 12 participants sur 22. Les 10 autres places sont réparties entre le Gouvernorat (2), le Préfet ou son adjoint (2), les femmes (1), les jeunes (1), les leaders religieux (2) et les partis politiques (2). La crainte des partis politiques viendrait du fait qu'ils estiment être sous-représentés et donc pas en mesure de peser dans la prise des décisions finales lors de ces

Certains bruits de couloirs tendent de plus en plus vers une dissolution des partis politiques ou d'une nouvelle suspension de leurs activités.

rencontre le 13 avril, d'ouvrir « sans délai » un « dialogue responsable » avec la classe politique sur la Charte qui la concerne au premier chef. « Nous ne pouvons pas demander de renoncer à ces concertations parce que, pour nous, la formule choisie n'est pas la bonne, et au même moment y participer », explique Issa Diarra, 2^{ème} Vice-président de l'ASMA-CFP. À en croire ce dernier, cette non-participation des partis politiques a été mûrement réfléchie et ne risque pas de se retourner contre eux. « Dans la forme qui est annoncée, même si les partis

mis en œuvre sur plusieurs points ». En effet, la plupart des partis politiques avaient déjà soumis leurs propositions en commun lorsqu'ils avaient été saisis par le gouvernement et ils s'interrogent sur la raison pour laquelle les autorités veulent encore consulter les Forces vives sur un sujet sur lequel elles « s'étaient clairement prononcées lors des ANR ».

Boycott Lors d'un point de presse tenu le 15 avril 2025 à Bamako, 101 partis politiques issus de l'Initiative des partis politiques pour la Charte (IPAC), parmi lesquels

EN BREF

PACP : 2^{ÈME} CONGRÈS ORDINAIRE LES 19 ET 20 AVRIL À BAMAKO

Le Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP) tiendra son deuxième Congrès ordinaire les 19 et 20 avril 2025 au Centre International de Conférences de Bamako (CICB). Placé sous le thème « Préservons les acquis démocratiques pour un Mali stable et prospère », ce Congrès rassemblera les délégués des sections et sous-sections du parti à travers les régions et les cercles du Mali, ainsi que des représentants venus de la sous-région. L'événement sera l'occasion de retoucher plusieurs textes fondamentaux du parti, notamment les statuts, le règlement intérieur et la Charte des valeurs. Même le logo du PACP connaîtra une révision graphique. Le Congrès procédera également au renouvellement des instances dirigeantes, dont le Bureau exécutif national, ainsi que les Bureaux nationaux des femmes et des jeunes. Créé en 2011 par Niankoro Yeah Samaké, le PACP continue de défendre une ligne centrée sur l'engagement citoyen, le patriotisme et les valeurs démocratiques. Depuis sa nomination en 2016 comme ambassadeur plénipotentiaire du Mali auprès de l'Inde et de plusieurs pays d'Asie du Sud, Niankoro Yeah Samaké occupe désormais le titre de Président d'honneur du parti. ■ MK

consultations sur l'éventuel sujet de leur dissolution.

Toutefois, préviennent-ils, tout en faisant le rapprochement avec le Burkina Faso et le Niger, « il est important d'avoir présent à l'esprit que ces deux pays frères et amis de la Confédération AES n'ont pas de Constitution en vigueur comme au Mali et que contrairement à chez eux, les Forces vives du Mali réunies dans le cadre des ANR ont reconnu et validé l'existence des partis ». ■



KALIL SARMOYE CISSÉ

« Nous allons tout mettre en œuvre pour dépasser nos illustres prédécesseurs »

Coordinateur général de la plateforme FVPM - Faso Jo Sira (Forces vives et patriotiques du Mali), Kalil Sarmoye Cissé est l'un des initiateurs du Forum panafricain des peuples africains, prévu à Bamako en juin prochain, sur lequel porte cet entretien.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOVI

Quels sont les objectifs du Forum panafricain des peuples africains ?

Il faut dire que ce sera un grand forum panafricain historique, parrainé par le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta. L'objectif principal est de fédérer tous les panafricanistes et les organisations panafricaines autour de la révolution de l'Alliance des États du Sahel (AES). Pour nous, cette Confédération est une véritable révolution. Au-delà de cet objectif principal, nous poursuivons d'autres objectifs spécifiques. Nous allons, entre autres, lancer la rédaction d'une Charte du panafricanisme pragmatique, parce que nous essayons de faire la différence avec le panafricanisme passif. Pour nous, cette Charte sera une réponse à la Conférence de Berlin, mais aussi à

la Charte de l'impérialisme au nom de laquelle beaucoup de nos leaders nationalistes ont été assassinés.

Que va contenir la Charte du panafricanisme pragmatique et comment comptez-vous la promouvoir ?

Pour le moment, nous n'avons rien établi. L'idée est là, elle est à l'étape de projet. Un projet qui a plu à tous les panafricanistes et dont le résultat est attendu. Nous ne pouvons donc pas aujourd'hui nous prononcer sur le contenu de cette Charte. Ce sont les panafricanistes eux-mêmes qui décideront de tout. Au moins 350 participants venus du continent sont attendus pour le forum. Par rapport à la promotion de la Charte, une fois qu'elle sera rédigée, les stratégies seront également décidées d'un commun accord entre les participants panafricanistes.

Selon vous, la Confédération AES peut-elle être le début d'un grand État fédéral africain ?

Nous sommes convaincus que l'Alliance des États du Sahel a redonné espoir au panafricanisme et qu'elle est l'embryon d'une future fédération des États d'Afrique. Ce qui se passe actuellement dans les pays de l'AES rappelle ce rêve de fédéralisme, tant voulu par les Pères des indépendances sur le continent. Nous n'avons pas eu la chance de vivre cela, mais nous avons la chance de vivre l'AES et nous allons tout mettre en œuvre pour dépasser l'endroit où nos illustres prédécesseurs se sont arrêtés.

Quelles thématiques seront abordées au cours de ce forum ?

Nous allons débattre du panafricanisme, de son historique, de ses débuts et de ses perspectives, mais aussi des stratégies que nous pouvons mettre en place pour contrer le complot de l'impérialisme contre l'AES. La question de la monnaie sera également au cœur des échanges et nous allons lancer la réflexion sur comment passer de la Confédération AES à une fédération. Le forum abordera aussi la question de l'industrialisation de l'Afrique. ■

GAZ DOMESTIQUE : UNE HAUSSE QUI INQUIÈTE LES CONSOMMATEURS

Le prix de la bouteille de gaz butane de 6 kilogrammes varie désormais entre 6 500 et 7 000 francs CFA, contre 6 000 francs auparavant. Depuis la suppression de la subvention étatique, en 2022, les fluctuations du marché deviennent de plus en plus visibles, suscitant des inquiétudes chez les ménages, déjà éprouvés par la cherté de la vie.

FATOUmata MAGUIRAGA

Selon la structure officielle des prix en vigueur depuis le 26 mars 2025, le kilogramme de gaz est toujours fixé à 1 179 francs CFA, soit 7 075 francs pour une bouteille de 6 kg. Pourtant, sur le terrain, les prix appliqués varient selon les zones et les distributeurs. Cette situation s'explique, selon Abdallah Baby, Président du Regroupement des distributeurs de gaz, par un « prix commercial » résultant des réalités de la chaîne d'approvisionnement.



Le prix du gaz butane a récemment augmenté.

Les opérateurs s'approvisionnent principalement en Côte d'Ivoire, au Sénégal ou au Niger et les coûts logistiques diffèrent selon les fournisseurs. Mais le problème majeur est ailleurs : trois ans après la fin de la subvention, l'État doit encore environ 5 milliards de francs CFA aux opérateurs, une dette qui n'a pas été honorée depuis plus d'un an. Toutefois, l'objec-

Prix officiel non subventionné : **1 179 francs CFA/kg**

Prix observé (6kg) : **Entre 6 500 et 7 000 francs CFA**

Subventions impayées : **5 milliards de francs CFA**

tif visé de la subvention qui était de diminuer la consommation du bois de chauffe au profit de l'utilisation du gaz n'a pas été atteint. Selon les acteurs la raison est que 90% de l'utilisation du bois de chauffe est à but commercial. Ce qui a entraîné une augmentation de cette consommation. Faute de moyens

suffisants pour garantir un approvisionnement régulier et national, la rareté du gaz se fait sentir, entraînant une hausse mécanique des prix. Pour les acteurs du secteur, seule une disponibilité suffisante du produit permettra de stabiliser le marché et d'éviter une flambée prolongée des prix. ■

Donnez votre avis sur www.journaldu Mali.com

EN BREF

SYNABEF : UNE GRÈVE À FORT IMPACT ÉCONOMIQUE

Le Syndicat national des banques et établissements financiers du Mali (SYNABEF) a lancé, ce jeudi 17 avril 2025, une grève de 72 heures, reconductible à 120 heures dès le 22 avril. Massivement suivie dans les banques, microfinances et entreprises pétrolières, cette mobilisation paralyse une large partie du secteur financier.

Selon des sources bien introduites, l'économie malienne pourrait perdre jusqu'à 48 milliards de FCFA par jour de grève, soit plus de 140 milliards en trois jours. Le secteur financier représente environ 11 % du PIB national et la microfinance soutient près de 40 % de l'économie informelle.

Le mouvement fait suite à l'arrestation, le 7 mars dernier, de salariés d'ECOBANK dans une affaire de fausses garanties, que le syndicat juge arbitraire. Quinze autres revendications sont formulées, allant de l'amélioration des conditions de travail au respect des textes. Bien que non suivie totalement à la BDM, l'absence de service minimum accentue l'effet domino sur l'économie. Une reconduction prolongée de la grève pourrait entraîner un ralentissement significatif des activités économiques. ■

Une innovation face aux carburants de rue La station mobile d'Ibrahim Touré

Au cœur de Bamako, capitale en perpétuelle effervescence, une invention originale attire l'attention. Il s'agit d'une station d'essence mobile, conçue et fabriquée localement. Dans un pays où la distribution de carburant est majoritairement informelle, Ibrahim Touré, un entrepreneur autodidacte, propose une alternative plus sûre, mieux organisée et plus accessible.

Les vendeurs de carburant installés au bord des routes font partie du paysage urbain. Pratiques pour les conducteurs pressés, ces points de vente improvisés posent néanmoins de réels dangers : risques d'incendie, carburant frelaté, absence de normes de mesure. C'est en observant cette réalité que Touré a eu l'idée de créer une solution plus fiable. « Tout est parti d'une scène banale », raconte-t-il. « J'ai vu des gens acheter de l'essence dans des bouteilles au bord

de la route. C'était désordonné, dangereux... Il fallait proposer une alternative ». Diplômé en informatique pour les conducteurs pressés, ces points de vente improvisés posent néanmoins de réels dangers : risques d'incendie, carburant frelaté, absence de normes de mesure. C'est en observant cette réalité que Touré a eu l'idée de créer une solution plus fiable. « Tout est parti d'une scène banale », raconte-t-il. « J'ai vu des gens acheter de l'essence dans des bouteilles au bord



Un client devant une station mobile à Bamako.

bout en bout. Plusieurs entreprises locales, séduites par le concept, lui ont apporté leur confiance dès la production des premières unités.

Sa station mobile s'impose comme une réponse pertinente aux défis de la distribu-

tion de carburant à Bamako. Elle pourrait bien représenter une étape décisive vers une consommation plus encadrée et mieux sécurisée dans un secteur en pleine expansion. ■

IBRAHIM BABY



ZLECAf Un levier africain face aux taxes Trump ?

Alors que les États-Unis ont relevé en 2024 les droits de douane sur plusieurs produits étrangers, notamment africains, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) apparaît comme un outil stratégique pour limiter la dépendance du continent aux marchés extérieurs. Créée en 2019, la ZLECAf ambitionne de constituer un marché commun de 1,4 milliard d'habitants, pour un PIB

combiné de 3 000 milliards de dollars. Pourtant, seuls 8 pays africains ont pleinement enclenché sa mise en œuvre. Le commerce intra-africain reste faible, autour de 15%, loin derrière l'Europe (70%) et l'Asie (60%). Selon la Banque mondiale, l'application intégrale de la ZLECAf pourrait générer 450 milliards de dollars supplémentaires de revenus d'ici 2035 et sortir 30 millions de personnes

de l'extrême pauvreté. Dans un contexte où les États-Unis achètent de moins en moins de services africains, plusieurs pays cherchent à renforcer leur autonomie économique. L'Afrique s'oriente ainsi vers l'Inde et l'Union européenne pour développer des chaînes de valeur alternatives et contourner les pressions américaines. La ZLECAf représente plus qu'un accord commercial. C'est un instrument poli-

tique et économique pour renforcer la souveraineté collective du continent. Mais elle ne portera ses fruits que si les États membres harmonisent leurs politiques douanières, investissent dans les infrastructures régionales et instaurent une vraie libre circulation des biens et services. L'inaction retarderait l'émancipation commerciale du continent dans un monde de plus en plus polarisé. ■



Bonne fête de Pâques

20 28 00 00
www.afribone.com



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE : LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES PERTURBÉES

Depuis le début de l'année, les arrêts de travail se suivent et se ressemblent dans l'enseignement catholique. Des retards de salaire récurrents sont à l'origine de ces mouvements, qui menacent le bon déroulement de l'année scolaire et soulèvent des interrogations sur l'avenir de l'enseignement privé catholique.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Les retards de paiement des subventions de l'État entraînent des difficultés dans l'enseignement catholique

Pour la troisième fois depuis le début de l'année scolaire 2024-2025, les enseignants du secteur privé catholique observent des arrêts de travail, dont l'unique motif reste le retard de salaire. Observé depuis une quinzaine de jours, le dernier arrêt de travail sera suspendu ce 16 avril. Lors des précédents mouvements, les enseignants avaient déjà enregistré jusqu'à deux mois de retard de salaire. Dans un tel contexte, c'est la motivation des enseignants, « dans l'incapacité de travailler », qui est mise à mal, témoigne M. Luc Sangaré, chargé de formation du comité syndical de l'enseignement catholique du diocèse de Bamako. Le dialogue reste maintenu, mais selon l'employeur, ces retards récurrents s'expliquent. Compte tenu de la convention qui lie l'État à l'enseignement catholique, le retard de paiement de cette subvention justifie ces retards. Au niveau du diocèse de Bamako, qui

compte aussi d'autres localités environnantes, on dénombre environ 400 enseignants. La crise touche également le reste du pays, dans les régions qui comptent des écoles catholiques liées par la convention et où des mouvements de grève ont également été observés.

Pour la troisième fois depuis le début de l'année scolaire 2024-2025, les enseignants du privé catholique observent des arrêts de travail dont le l'unique motif reste le retard de salaire.

Préavis de grève Prévu à partir du 22 avril, un préavis de grève est également sur la table pour la régularisation de deux droits fondamentaux, qui concernent l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et les allocations familiales. Pour plusieurs enseignants, les droits à l'AMO sont fermés depuis au moins un an, et les allocations

familiales ne sont pas versées depuis quatre trimestres, dont un depuis le début de cette année. Un manque qui complique davantage la situation des enseignants. Concernant la convention qui lie l'enseignement catholique à l'État, une relecture de l'ancienne convention est envisagée. Pour M. Sangaré, l'avenir de l'enseignement privé catholique peut encore être positif, même s'il connaît actuellement des moments difficiles.

Sur la fin de l'année scolaire, plusieurs élèves appartenant aux classes d'examen éprouvent de réelles inquiétudes. Le souhait des enseignants est qu'il n'y ait plus de mouvements, ce qui pourrait

compromettre la fin de l'année scolaire. Il faut dès lors s'atteler à atteindre un niveau d'exécution des programmes pour garantir à ces élèves les mêmes chances qu'aux autres. En attendant, les vacances scolaires seront un moment propice pour repenser cet ordre d'enseignement et repartir sur de nouvelles bases. ■

EN BREF

CANICULE : LA CNDH ALERTE SUR LA SITUATION CARCÉRALE

En ce mois d'avril, les températures augmentent partout au Mali avec des risques élevés pour les personnes vulnérables, parmi lesquelles celles en détention. Face à la surpopulation carcérale, la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) alerte sur le risque de violation des droits fondamentaux des personnes privées de liberté. La surpopulation dans les prisons est une réalité et, combinée à la canicule, constitue un véritable danger pour la vie et la santé des personnes en détention. Dans un communiqué publié le 14 avril, la CNDH déclare suivre en cette période de fortes chaleurs, avec grande attention et inquiétude, la situation carcérale, caractérisée par une surpopulation qui constitue un facteur d'atteinte aux droits fondamentaux des détenus. Évoquant la Constitution du 22 juillet 2023, la Convention contre la torture, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, elle attire l'attention des autorités sur les risques d'atteinte à la vie et à la santé qu'encourent les occupants des établissements pénitentiaires en cette période. La CNDH exhorte donc le gouvernement à prendre les « mesures urgentes » pour prévenir les violations des droits en milieu carcéral. Elle encourage aussi les autorités à poursuivre les efforts pour l'amélioration des conditions de travail du personnel de l'administration pénitentiaire. ■

Donnez votre avis sur **Journāl du Mali**

SOUDAN : DEUX ANS DE GUERRE ET UN ÉTAT EN RUINES

Le 15 avril 2025 marque les deux ans de la guerre au Soudan. Le conflit oppose l'armée nationale, dirigée par le Général Abdel Fattah al-Burhan, aux Forces de soutien rapide (FSR) de Mohamed Hamdan Dagalo, alias Hemetti. Ce duel militaire, ancré dans un conflit larvé depuis 2021, est né du rejet par les FSR de leur intégration dans l'armée, prévue dans les accords de transition.

MASSIRÉ DIOP



L'armée régulière du Soudan et les FSR se battent pour le contrôle du pays.

La chute du dictateur Omar el-Béchir en avril 2019 avait nourri l'espoir d'une ouverture démocratique après trois décennies d'autoritarisme. Mais la transition a rapidement échoué, déstabilisant l'appareil d'État et précipitant le pays dans l'effondrement. Le Soudan d'aujourd'hui est fragmenté, décimé et économiquement à genoux. Selon l'ONU, plus de 13 millions de personnes sont déplacées, dont environ 4 millions d'enfants. Le Darfour reste l'épicentre des violences. À El Fasher, capi-

itale du Darfour - Nord, les affrontements se poursuivent depuis avril 2024. Une frappe de drone sur un hôpital saoudien a fait 70 morts le 24 janvier 2025. À Zamzam, plus de 300 civils ont été tués, provoquant l'exode de 400 000 personnes. Au total, depuis le début de la crise on dénombre plus de 15 000 morts. Le Soudan est actuellement le seul pays où la famine est confirmée, affectant des millions de personnes. Le pays est en ruines, l'économie est paralysée et les institutions désintégrées. Les services publics sont

inexistants dans de nombreuses régions. Les combats ont détruit des hôpitaux, des écoles, des marchés.

Le Sahel grandement affecté Les répercussions dépassent les frontières. Le Tchad accueille plus de 1,3 million de réfugiés soudanais. Le Mali, le Niger et le Burkina Faso signalent des flux accrus d'armes et de combattants. La stabilité régionale s'en trouve menacée. Sur le plan diplomatique, les liens entre le Mali et le Soudan se sont resserrés. Du 11 au 13 janvier 2025, Al-Burhan a effectué une visite officielle à Bamako, rencontrant le Président Assimi Goïta. Les deux pays ont convenu de créer des Commissions mixtes sur la sécurité et le développement. Le 9 avril, le Général Modibo Koné, chef du renseignement malien, a rencontré Al-Burhan à Port-Soudan pour renforcer la coopération bilatérale.

Classé par le Conseil norvégien pour les réfugiés parmi les dix crises les plus négligées du monde, le conflit soudanais affecte déjà tout le Sahel. 30 millions de personnes ont besoin d'aide, mais seuls 15% des financements nécessaires ont été mobilisés. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

DISPARITION DU PRINTEMPS : UN SIGNAL INQUIÉTANT POUR LE SAHEL

Le printemps, tel qu'on le connaissait auparavant en Occident, semble disparaître. Désormais, les floraisons commencent trop tôt et sont souvent anéanties par des gels tardifs, tandis que la chaleur s'installe rapidement. Selon le service Copernicus, l'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée dans le monde. Et 2025 connaît déjà des records locaux de température en mars et avril. Ce bouleversement, causé par le réchauffement climatique dû aux activités humaines, ne s'arrête pas aux latitudes tempérées. Dans le Sahel, la montée précoce de la chaleur raccourcit la saison de repos végétatif. Le Centre AGRHYMET indique que les premières vagues de chaleur arrivent en moyenne une semaine plus tôt qu'en 2000. Cette chaleur prolongée fragilise les cultures. Le mil et le sorgho, essentiels pour l'alimentation locale, voient leur rendement chuter. L'eau s'évapore plus vite, les sols se dégradent et les éleveurs perdent leurs repères de transhumance. Pour les communautés sahéliennes, déjà confrontées à l'insécurité alimentaire, ces changements ne sont pas abstraits. Ils menacent toute leur survie. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

KOUTIALA : INCENDIE À L'USINE CMDT 3

L'usine 3 de la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) a subi un incendie le 14 avril 2025. L'incendie, provoqué par la foudre, s'est déclaré sur une aire de stockage à proximité. Une délégation de la CMDT conduite par le PDG de la structure s'est rendue sur place. Le premier responsable s'est félicité de la promptitude de la réaction pour maîtriser le feu, qui n'a pas causé de dégâts à la Direction régionale, où se situe l'usine. Même si l'on déplore la perte de 4 000 balles de coton, les responsables rappellent que toutes celles-ci sont assurées, ce qui garantit la couverture des pertes matérielles. Il faut rappeler qu'un incendie similaire avait touché l'usine CMDT de Bamako début mars, occasionnant la perte d'environ 1 000 balles de coton pour une perte estimée à 250 millions de francs CFA. ■

CAN U17 2025 : LES AIGLONNETS EN FINALE

Les Aigles U17 se sont qualifiés pour la finale de la CAN de leur catégorie le 15 avril 2025 en venant à bout des Étalons cadets du Burkina Faso. Après 2015 et 2017, le Mali est en course pour un 3^{ème} sacre continental.

MOHAMED KENOUI



Les Aigles U17 en quête d'un 3^{ème} sacre continental après 2015 et 2017.

Dans une demi-finale aux allures de derby ouest-africain et de duel entre deux pays de la Confédération AES, le Mali est arrivé à valider son ticket pour la finale de la CAN U17 2025, qui se déroule au Maroc depuis le 30 mars dernier. Pourtant donné favori par plusieurs obser-

vateurs avant la rencontre, le Burkina Faso n'a pas pu tenir devant une équipe malienne très entreprenante et plus dominatrice. Peu avant la pause, Soumaila Fané, d'une puissante frappe, n'a laissé aucune chance au dernier rempart burkinabè, coupable d'une faute de main. Le Mali rentre aux

vestiaires avec l'avantage et multiplie les assauts en seconde période. À un quart d'heure du terme de la rencontre, alors que les Étalons cadets n'arrivaient pas à se procurer des occasions, les Aiglonnets mettrons fin à tout suspense. Sur un corner bien travaillé, Mahamadou Traoré porte un coup de tête imparable qui finit sa course au fond des filets et alourdit le score à 2-0.

Objectif nouveau sacre Déjà qualifiés pour la Coupe du monde U17 2025, le coach Adama Djefla Diallo et ses protégés sont désormais tournés vers une consécration au Maroc. Le pays hôte sera d'ailleurs leur adversaire pour la grande finale, prévue ce samedi 19 avril 2025. Les Lionceaux de l'Atlas ont écarté dans la 2^{ème} demi-finale, disputée mardi également, la Côte d'Ivoire aux tirs au but (4 à 3), après un match nul (0-0). Si le dernier obstacle sur le chemin de la nouvelle ascension malienne sur le toit de l'Afrique paraît de taille, il n'est évidemment pas insurmontable. Invaincu sur ses terres depuis le début de la compétition, le Maroc est prenable pour une équipe malienne confiante et décomplexée, qui n'a plus qu'un seul objectif : ramener le trophée à Bamako.

En 2023, les deux équipes s'étaient déjà rencontrées chez les Cadets, d'abord lors de la CAN U17 2023 en Algérie, soldée par un match nul (0-0), puis en quarts de finale de la Coupe du monde de la catégorie en Indonésie, où les Aiglonnets s'étaient imposés 1-0. ■

Mini Basket Africain 2025 400 enfants de 15 pays attendus à Porto-Novo

La capitale politique et administrative béninoise, Porto-Novo, s'apprête à vibrer aux dribbles et à l'énergie des plus jeunes passionnés du basketball du continent. La ville sera l'hôte de l'édition 2025 du Forum Mini Basket Africain, du 24 au 27 avril prochain. Cet événement, organisé sous l'égide de la Fondation FIBA, réunira 400 enfants âgés de 8 à 12 ans, 70 entraîneurs et les délégations sur place de 15 nations africaines, dont le Mali, qui sera représenté non seulement par des mini-basqueteuses mais aussi un expert international en la personne d'Alkaya Touré. Comme à chaque édition, le Forum sera marqué par des ateliers, des matchs, du partage et beaucoup de passion. Événement majeur pour le développement du basketball chez les jeunes en Afrique, l'initiative vise également à améliorer la santé et le bien-être des enfants et à lutter contre l'inactivité physique et l'obésité infantile. ■

M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

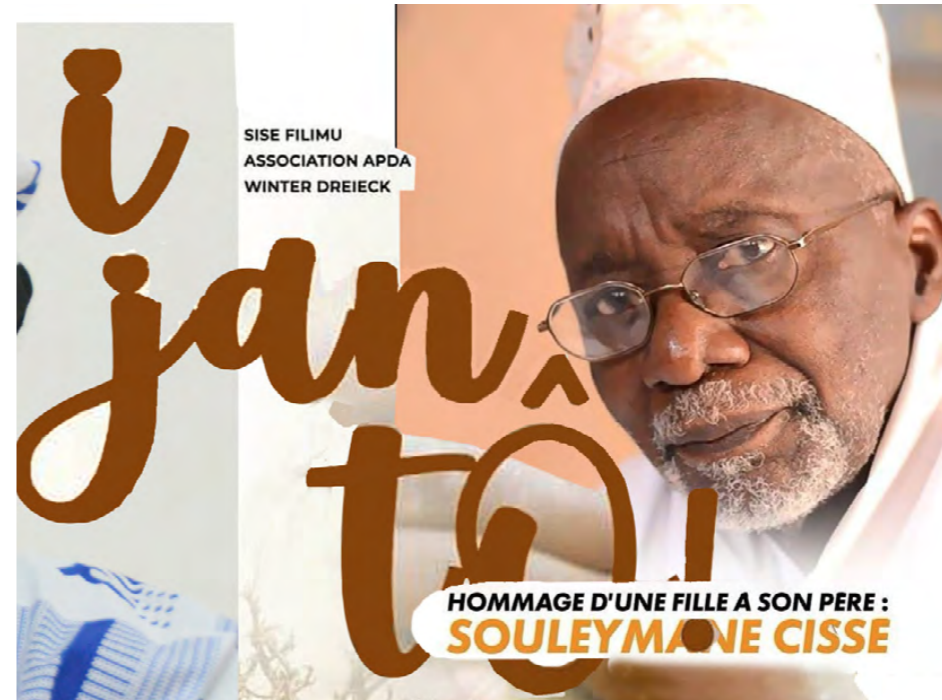
Derby Académie s'est qualifiée le 12 avril pour les quarts de finale de la 64^{ème} édition de la Coupe du Mali de football. Les pensionnaires de Ligue 2 ont créé la sensation en éliminant l'AS Real de Bamako (3-1), dans une rencontre totalement maîtrisée.

Le technicien portugais du **Santos FC Pedro Caixinha** a été démis de ses fonctions par le Président Marcelo Teixeira et le propriétaire du club Pedro Martins. L'entraîneur de 54 ans paye les récentes mauvaises performances de l'équipe où évolue Neymar depuis son retour au pays.

SOUSSABA CISSÉ : « IL EST VRAIMENT TEMPS DE NOUS DONNER NOTRE JUSTE VALEUR »

Soussaba Cissé est la fille du géant du 7^{ème} art malien Souleymane Cissé, décédé en février 2025. Réalisatrice depuis une vingtaine d'années, elle s'apprête à sortir son troisième long métrage, « I Janto ». Elle nous parle de son film, de sa carrière et de l'héritage de son père.

PROPOS RECUEILLIS PAR FATOUMATA MAGUIRAGA



Le film « I Janto » sort le 19 avril 2025. n film de

Présentez-nous « I Janto »

« I Janto » traite de la crise en général et des déplacés en particulier, ceux qui ont été contraints de quitter leur territoire pour se retrouver dans des camps de réfugiés. C'est un film qui témoigne de leur parcours et de toutes les difficultés qu'ils ont rencontrées dans les

régions de Bandiagara, Mopti, Ségou et jusqu'à Bamako. Ce documentaire, d'une durée de 90 minutes, a commencé son tournage en 2019 et le montage s'est achevé en février dernier.

Le film sortira-t-il ici d'abord ?

L'avant-première est prévue pour le 19 avril 2025. En réalité, mon père m'avait fixé un ultimatum pour 2025, insistant sur l'actualité et la nécessité de sortir le film. Pour ma part, je pensais que ce n'était pas le moment, compte tenu de l'évolution récente des événements. Nous avons finalement convenu d'une date, le 4 avril, mais il est décédé le 19 février. Cette avant-première a donc un goût amer. Je pense que sans sa pression, le film ne serait pas encore sorti.

Comment se porte le cinéma malien aujourd'hui, pour vous qui en « vivez » ?

Vous avez raison de le mettre entre guillemets. C'est un métier que l'on exerce par passion. Je sais que certains en vivent, mais ce n'est pas mon cas actuellement. Je travaille pour financer mes films. Pour avoir le courage de réaliser un film, il faut que quelque chose me motive. La caméra est l'outil qui me permet de comprendre

ou de dénoncer, par exemple l'injustice. Je veux que mes films servent à ouvrir le dialogue et à communiquer autour de ce que nous allons léguer aux générations futures, comme ce que l'on nous a légué. Je pense que les artistes ne sont pas reconnus à leur juste valeur, comme les ambassadeurs de la vie.

Un mot sur votre père. Que retenir-vous de son héritage ?

Je pense que nous connaissons l'homme, mais pas assez l'artiste. C'est un peu dommage. C'est quelqu'un qui s'est battu pour ses idées, qui a toujours cru au Mali et à l'Afrique. Il est l'un des rares à avoir eu la conviction que l'Afrique s'en sortirait par elle-même.

Votre message ?

L'appel que je vais réitérer, c'est que les dirigeants se rendent compte que nous avons une responsabilité majeure dans notre pays et qu'il est vraiment temps de nous donner notre juste valeur. Parce que s'ils ne nous valorisent pas, nous ferons des films pour les autres et pas pour nous. Si la production locale ne le fait pas, ce sont les autres qui nous demanderont de faire à leur façon, car ce sont eux qui financeront. Et c'est dommage, car nous avons une culture vaste et riche et nous avons de quoi faire. ■

www.journaldumali.com
Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près M'ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions cloud**
complètes et **sécurisées.**



20 28 00 00
www.afriphone.com

